
INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. Mise en garde : Des lampes à halogène sont utilisées dans cet équipement. Pour éviter un bris de lampe : Ne pas dépasser la tension nominale approuvée pour la lampe, protéger la lampe contre une usure abrasive, les éraflures et les liquides lors de son utilisation. Se débarrasser avec lampes de manière sécuritaire.
11. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

1. Acheminer une alimentation C.A. 24 heures non commutée de la tension nominale approuvée à la boîte de jonction ou un câblage approprié (fourni par d'autres). Laisser au moins huit (8) po de fil lâche. Le circuit ne doit pas être sous tension à ce moment.
2. Ouvrir la lentille à l'aide d'un tournevis pour écrou à fente, insérer l'embout dans les languettes situées en bordure du bas (Figure 1).
3. Retirer le groupe réflecteur à l'aide du tournevis pour écrou à fente, l'insérer pour comprimer les languettes tel qu'illustré (Figure 2).
4. Une fois le groupe réflecteur enlevé, débrancher les fils de la batterie (Figure 3)
5. Assemble la plaque arrière à la surface de montage à l'aide des fixations et rondelles appropriées (fournies par d'autres). Couvrir les fixations à l'aide des caches étanches fournis. (figure 3).
6. Acheminer le conduit jusqu'à l'entrée de conduit (Figure 4).
7. Effectuer les connexions de câblage adéquates entre l'alimentation en C.A. et le transformateur de l'unité conformément (Figure 3).
Isoler tout fil électrique non utilisé ! Connecter la mise à la terre au fil de terre vert fourni, conformément aux codes locaux. Regrouper toutes les connexions électriques et les connecteurs. **MISE EN GARDE ! - Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement (voir Batteries, ci-dessous).**
8. Reconnecter la batterie en s'assurant d'observer la polarité requise tel qu'illustré (Figure 5).
9. Remplacer le réflecteur.
10. Orienter les lampes.
11. Remplacer la lentille.
12. Mettre sous tension le circuit d'alimentation C.A.

Figure 1

Retirer la lentille

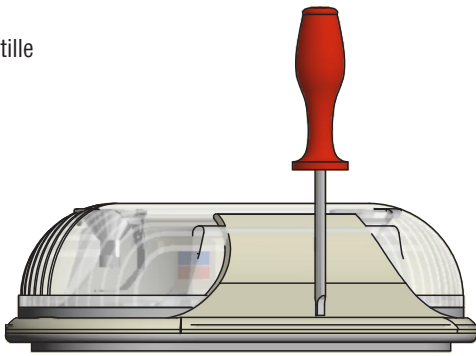


Figure 4

Raccord de conduit

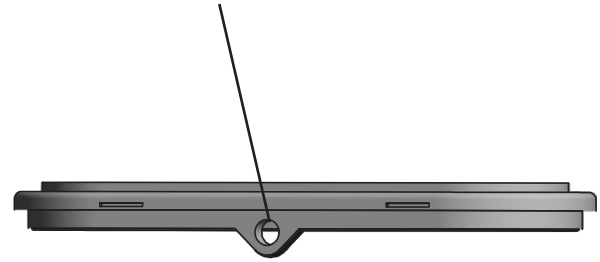


Figure 2

Retirer le réflecteur

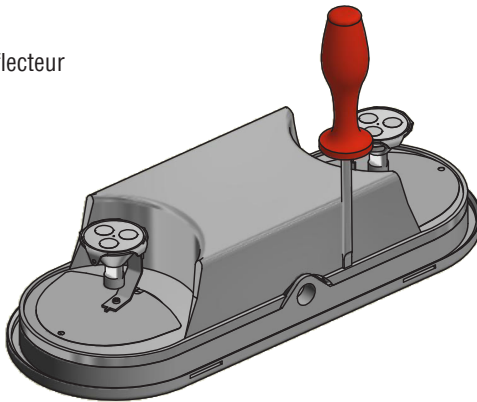


Figure 5

Connecter les fils à la batterie
MISE EN GARDE: ATTENTION AUX POLARITÉS!

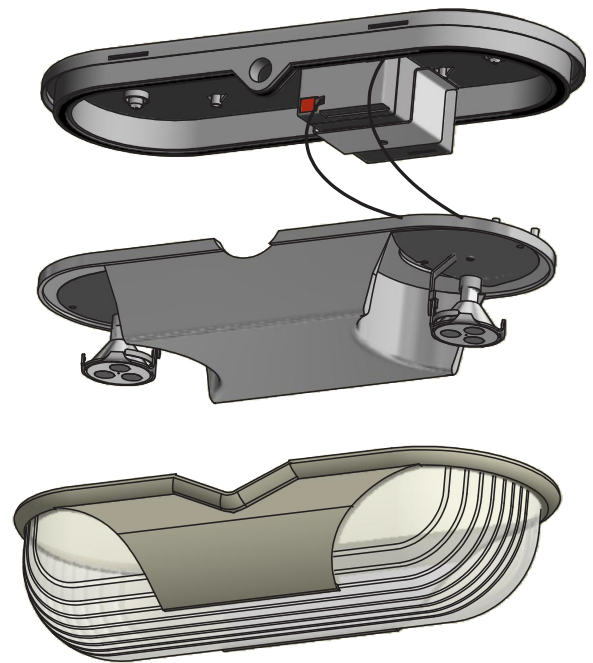
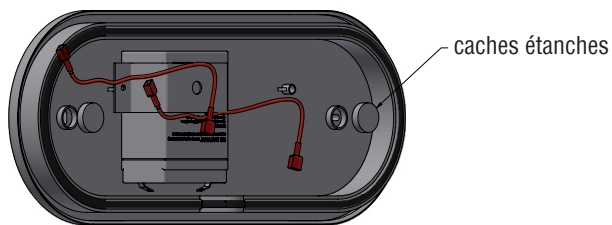


Figure 3

Débrancher les fils de la batterie



ENTRETIEN

1. Nettoyer régulièrement la lentille.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS